

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES ET DE LA FORMATION
TECHNIQUE PROFESSIONNELLE

CABINET DU MINISTRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
ET DE LA FORMATION TECHNIQUE
PROFESSIONNELLE DE L'ATLANTIQUE
ET DU LITTORAL

SERVICE DES ETABLISSEMENTS PRIVES

**EXTRAIT D'AUTORISATION
DE CREATION ET / OU D'EXTENSION
D'ETABLISSEMENTS PRIVES
D'ENSEIGNEMENT**

P. 4, N° 11 (Création 1^{er} cycle)

P. 22, N° 12 (Extension ")

P. 11, N° 9 (Création 2nd cycle)

P. 31, N° 8 (Extension ")

Extrait N° _____ / SEPRIV

Par Arrêté N° 350 / MES.F.T.P.R.I.T./D.C.I.S.G.M./D.P.P./D.E.P./S.A. du 10/11/2011

Concernant Créations, Extensions, Changements de dénomination, Transferts de sites et
cessions des Etablissements Privés d'Enseignement Secondaire Général, il est accordé à :

Mlle, Mme ou M, : MANSOUROU Saka

(e) le : à

ction : Fondateur du Collège Privé "Le Regard"

autorisation de : Création, Extension (~~ayer la mention inutile~~)

: Enseignement Secondaire Général

: 1^{er} et 2nd cycles

de Groupe Pédagogique : (de la 6^{ème} en 3^{ème}) (2^{ndes} A-B-C-D) (1^{ères} et 1^{ères} ABCD)

ation : Commune et Arrondissement d'Abomey-Calavi

En conséquence, le présent extrait lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit

Cotonou, le 23 Novembre 2011

LE CHEF DU SERVICE
DES ETABLISSEMENTS PRIVES